

083-218300887-20260331-20260141-DE
Reçu le 09/04/2026



Commune de Néoules

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NEOULES

Séance du 31 mars 2026 à 18 heures

L'an deux mille vingt-six, aux date et heure susmentionnées, le conseil municipal de la commune de Néoules, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance publique, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de madame le maire, Sophie ABOUDARAM.

Présents : Sophie ABOUDARAM – Christophe LACOMBE – Karine BILLAULT – Patrick GUARINOS – Daphné YETERIAN – Nicole LEBON – Laurence GASSIER – Jacques OLES – Laurène PEREZ – Clément SIMON – Françoise BERTHOLET – Fouad ABBAOUI – Charlotte PARTOUCHE – Christian TRIVERO – Isabelle GATTI – Jean-Daniel WIDMAIER – Fabien COLOMBAN – Emilie CLEMENT – Guillaume BERNARDEAU – Mireille GALIZIA – Rodolphe HUBERT

Absents excusés : Mikaël SCHNEIDER – Kévin MARTIN

Ont donné pouvoir : Mikaël SCHNEIDER à Jean-Daniel WIDMAIER – Kévin MARTIN à Karine BILLAULT

Date de la convocation : 25.03.2026

Nombre de membres composant l'assemblée : 23

Nombre de membres présents : 20 jusqu'au point n°5 – 21 à partir du point n° 6

Nombre de membres ayant pris part aux délibérations : 22 jusqu'au point n°5 – 23 à partir du point n°6

Quorum (12) : Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T, madame Laurène PEREZ est désignée secrétaire de séance.

Délibération n°2026-014.1 – Compte rendu des décisions prises dans le cadre des délégations attribuées au maire

Rapporteur : madame le maire Sophie ABOUDARAM

En vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), madame le maire rend compte des décisions prises dans le cadre des délégations attribuées au maire, antérieurement au renouvellement du conseil municipal, à savoir :

- DEC 2026-01 du 10/03/2026 : Demande de subvention auprès du département du Var pour l'acquisition d'équipement pour la R.C.S.C et le C.C.F.F.
- DEC 2026-02 du 19/03/2026 : Demande de subvention auprès de l'Etat au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (F.I.P.D) Programme S – Vidéoprotection, pour l'extension du de système de vidéoprotection.

DONT ACTE

Adopté en séance publique le 31 mars 2026.

Le maire,
Sophie ABOUDARAM

